

## Forte hausse en 2013 des dépenses liées à la pauvreté et à l'exclusion

« Par son ampleur et sa durée, la crise financière et économique de 2008 est la plus forte subie par l'Europe depuis les années 1930 », constate la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) dans une étude sur « Les comptes de la protection sociale en France et en Europe en 2013 » (1). Et si « les systèmes de protection sociale ont joué leur rôle traditionnel d'amortisseur en début de crise », ils peinent aujourd'hui, « de plus en plus, à jouer [ce] rôle protecteur, en particulier dans les pays les plus fortement touchés ». Ils ne sont en effet pas conçus pour une crise aussi durable qui « aggrave les inégalités entre pays et au sein même des pays ».

En France, pourtant, « le déficit de la protection sociale continue de se résorber et s'élève à 7,9 milliards d'euros en 2013, soit 0,4 % du PIB », bien en dessous de celui qui a été constaté en 2012 (11,6 milliards d'euros) et, surtout, « près de trois fois inférieur au niveau record enregistré en 2010 (21,9 milliards d'euros) », poursuit la DREES, grâce à des recettes qui « progressent à un rythme plus rapide que les dépenses ». Ces ressources augmentent en effet de 3 %, pour s'établir à 707,6 milliards d'euros en 2013, alors que les dépenses sont en hausse de 2,4 %, pour se situer à 715,5 milliards d'euros, soit 33,8 % du PIB. Les prestations représentaient 94 % des dépenses, soit 672 milliards d'euros.

Principal poste de dépenses, le risque « vieillesse-survie » concentrait 46 % des prestations, à hauteur de 307,5 milliards d'euros (dont 270 milliards d'euros pour le risque vieillesse, pensions de retraite à 94 %). Les dépenses de santé se sont élevées, pour leur part, à 183,6 milliards d'euros et les prestations « maternité-famille » à 56 milliards d'euros.

Quant aux prestations liées à l'emploi, elles représentaient 40,9 milliards d'euros, qui sont notamment dévolus aux allocations chômage, tandis que le risque « pauvreté-exclusion » a vu le montant de ses prestations augmenter fortement en 2013 (+ 6,6 %, après

3,7 % l'année précédente). « Cette dynamique est à rapprocher, notamment, des effets du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale de janvier 2013, qui prévoit une revalorisation de 10 % du revenu de solidarité active (RSA) "socle" entre 2013 et 2018, et de la hausse de 7,1 % du nombre d'allocataires du RSA », commente la DREES. Les prestations liées au logement se sont élevées par ailleurs à 17,7 milliards en 2013 (+ 3,6 % en 2013, après + 2,2 % en 2012), compte tenu d'une revalorisation des barèmes d'aide au logement plus élevée.

■ A. S.

(1) *Études et résultats* n° 0925 - Juillet 2015 - Disponible sur [www.drees.sante.gouv.fr](http://www.drees.sante.gouv.fr).

Ces ASH,  
21/08/2015